

**Présents** : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVIOLE, CAYRON, CHAPOTHIN, CUYALA-PROVENCE, DOUARD, GELIZE, LACROIX, LAFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX.

**Absent ayant donné procuration** : \*\*\*\*

**Absent excusé** : M. HUSTET.

**Secrétaire de séance** : M. CAYRON.

---

La séance est ouverte à 19 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Bernard PEYROULET, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

### I-PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN:

Le sujet de la mobilité est devenu aujourd'hui un enjeu majeur au regard des impératifs sociétaux environnementaux, économiques et sociaux.

Toutes les politiques d'urbanisme et les outils de planification nous engagent vers des schémas globaux rationalisés : Loi NOTRe, SCOT, Syndicat Mixte du Grand Pau, Pôle Métropolitain, PLUI, SMTU ... et sont élaborés pour tendre vers une optimisation de nos organisations et modes de déplacements.

Pourtant les mouvements Nord-Sud depuis notre territoire vers l'agglomération paloise restent très problématiques à tel point que nombre d'administrés de notre commune et des communes voisines n'ont d'autre recours que l'usage de la voiture.

Le Plan de Déplacements proposé par le SM Pau Béarn Pyrénées Mobilités, objet de l'enquête publique du 21 septembre au 23 octobre, ne répond pas selon nous, aux enjeux sus évoqués d'un bassin de population d'une commune Support telle que la nôtre et risque d'amplifier un détournement du cœur urbain devenu de moins en moins accessible.

Aussi la commune de SAUVAGNON et ses habitants sont mobilisés pour obtenir un service de transport collectif régulier qui réponde à ces besoins de déplacements modernes et vertueux, qui favorise l'atteinte d'objectifs identifiés dans tous les schémas de mobilité et concourt aux changements de comportements.

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable et proposent une extension de lignes sur la RD 834 au rond-point Quintàa et un arrêt intermédiaire situé au rond-point du Hauban -Aire de covoiturage.

### II-ANIMATION :

Une demande d'autorisation va être adressée à la Préfecture afin d'organiser le plateau d'Automne du Cabaret des 20 et 21 novembre où trois spectacles sont programmés et un à destination des scolaires.

### III-DIVERS :

° La nouvelle voie créée entre le chemin de Peys et le chemin du Stade a été dénommée « chemin Péret ».

° Une indemnité pour un stagiaire BAFA durant la session d'octobre a été votée.

Prochaine réunion du Conseil municipal le 7 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h30

Fait à SAUVAGNON, le 19 octobre 2020

Le Maire,  
Bernard PEYROULET

